Banque Alimentaire
du Rhône

Assemblée générale du 26 mars 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

1) Le contexte général de l'année 2023

Au sortir de l'année 2022, la Banque Alimentaire du Rhône était dans une situation particulièrement difficile. La crise de gouvernance qu'elle venait de traverser laissait de lourdes séquelles que la période d'administration provisoire n'était pas parvenue à résorber. La mission de la nouvelle gouvernance et de la direction a donc été lourde et ardue. Il s'agissait de rétablir une situation dégradée dans tous les domaines. Les premiers mois de l'année 2023 ont permis de faire un bilan de la situation et de repérer les missions prioritaires. La reconstitution de l'équipe de salariés était une urgence après le départ de plusieurs d'entre eux. Le recrutement d'un chef d'entrepôt s'est avéré délicat. Parallèlement, la remise en ordre de l'entrepôt était nécessaire. L'état du matériel de stockage, de transport et de manutention était particulièrement dégradé. La connaissance des stocks s'avérait partielle en l'absence d'inventaire informatisé depuis plusieurs années.

Le premier semestre de l'année a donc été consacré à ces travaux de réparation, de reconstitution de l'historique, de remise en ordre de nos systèmes d'information, d'intégration de nouveaux collaborateurs, sans jamais que l'activité ne soit suspendue. Parallèlement, la perte de nombreux bénévoles n'a pas permis de développer l'activité autant que nos associations partenaires l'auraient souhaité. L'affaiblissement de nos équipes s'est traduit par une baisse de la qualité de notre service et une perte sensible de nos approvisionnements.

Au cours du second semestre, il a été possible de procéder à une relance de notre activité. Un énorme travail de remise en ordre a été effectué dans tous les domaines, permettant de considérer, à la fin de l'année 2023, que nous sommes sortis de la situation de crise.

2) Le fonctionnement

Alors que le nombre de bénévoles actifs était descendu à moins de 60 personnes au début de l'année, il était urgent de redresser la situation. Grâce à une campagne de prospection et de recherche active, l'effectif des bénévoles a commencé à se redresser, apportant un certain renouveau dans nos équipes. Ainsi, la situation en fin d'année s'est sensiblement améliorée puisque nous avons à présent atteint le chiffre de 85 bénévoles actifs. Au cours de l'année, le nombre de bénévoles occasionnels s'est développé. Il s'agit principalement d'entreprises qui, dans le cadre de leur politique de R.S.E., proposent à leurs salariés de consacrer quelques jours par an à des activités de solidarité. Ce sont ainsi des groupes de 6 à 10 personnes qui viennent ponctuellement nous renforcer pour des missions de tri et de rangement.

Pour pallier la faiblesse de notre effectif, il a été nécessaire de renforcer l'équipe des salariés. Au nombre de 15 au début de l'année, on compte aujourd'hui 19 salariés, dont 5 sont en contrat d'alternance. A cet effectif, s'ajoutent 2 personnes mises à notre disposition par de grandes entreprises dans le cadre de leur mécénat de compétence et une personne en service civique.

3) Le partenariat avec les associations et les C.C.A.S.

Une clarification de nos relations avec les associations partenaires a été opérée. Les associations qui n'avaient plus d'activité depuis plus de 6 mois ainsi que celles qui ont perdu leur habilitation préfectorale ont été suspendues ou radiées selon les circonstances. Aussi, le nombre d'association partenaires s'établit à présent à 109, correspondant à 141 points de distribution, qui se répartissent entre les catégories suivantes :

- Distribution de colis alimentaires : 107
- Production de repas : 10
- Epiceries sociales : 20
- Accueil de jour : 5
- Maraudes 5
- C.C.A.S. 5

Les associations partenaires ont reçu 4211 tonnes de denrées alimentaires, ce qui représente une baisse sensible par rapport à l'année 2022. Le nombre de repas ainsi distribués est évalué à 23072 par jour, soit 8,4 millions pour l'année répartis entre 43221 bénéficiaires. Le poids moyen du panier remis a chaque bénéficiare est d'environ 2 Kg.

Les denrées distribuées se répartissent en fonction de leur nature, de la façon suivante :

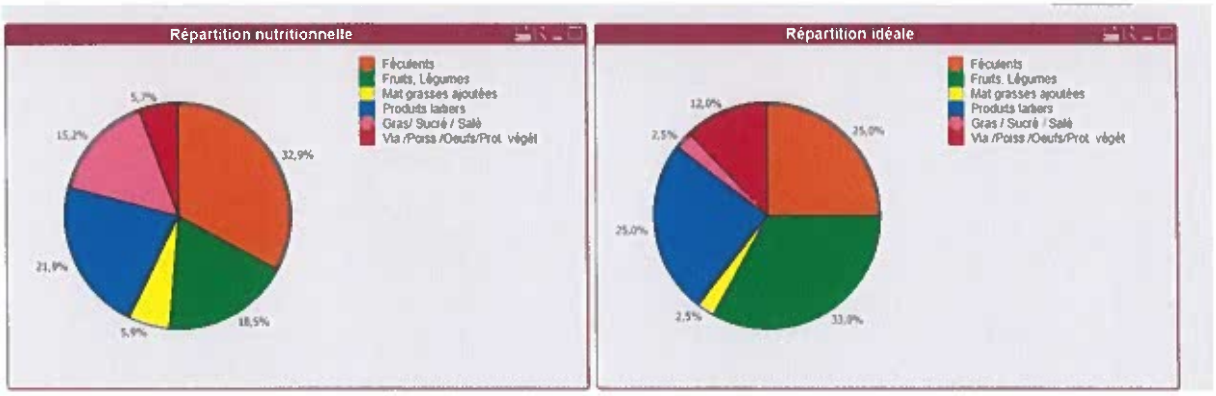

Le graphique de droite représente la répartition considérée par la fédération des banques alimentaires comme étant l'objectif à atteindre pour un bon équilibre nutritionnel des bénéficiaires. A gauche, la répartition réalisée par la Banque Alimentaire du Rhône en 2023 est encore assez éloignée de cet idéal. Produit du hasard de ce que l'on nous offre, l'amélioration de cette répartition nécessite un travail auprès de chaque donateur. La politique d'achat que nous développerons contribuera au rééquilibrage de cette répartition.

La Banque Alimentaire offre à ses partenaires la formation TASA que chaque salarié ou bénévole manipulant des denrées alimentaires doit suivre. Au cours de l'année, grâce au concours d'une formatrice de la Fédération, 119 personnes en ont bénéficié.

L'application TICADI remplace à présent le logiciel « Passerelle » et toutes les associations qui utilisaient ce dispositif ont à présent effectué leur migration. Il reste quelques associations qui n'ont pas encore pris en main TICADI, ce qui devra être fait dans les prochains mois.

4) Une érosion progressive de nos approvisionnements

La tendance qui s'est amorcée en 2022 s'est poursuivie au cours de l'année 2023. Les entrées de denrées ont connu une diminution sensible dans un contexte de croissance de la demande. Les besoins d'aide alimentaire que nous expriment nos partenaires associatifs ne cessent de croitre, alors que les dons reçus ne cessent de régresser. Ce redoutable effet de ciseaux a rendu indispensable le recours aux achats et, plus précisément, la recherche de financements pour avoir la possibilité d'acheter.

Les entrées qui se montent globalement à 4187 tonnes se répartissent de la façon suivante :

- G.M.S : 994 tonnes
- Industriels / Plateformes de grossistes : 1403 tonnes dont 299 tonnes via Clicdon
- F.S.E.+ et C.N.E.S. : 1001 tonnes
- Proxidon : 56 tonnes
- Collecte nationale, écoles, évènements, salons : 237 tonnes
- Achats : 197 tonnes

On note une stabilité en ce qui concerne les collectes de Proxidon et une progression de 9% de la collecte nationale dans le Rhône qui s'élève à 194 tonnes.

5) Des financements en progression

La situation préoccupante de nos matériels a entrainé des dépenses plus importantes que prévues au budget. Par ailleurs, la baisse de nos approvisionnements s'est traduite par une diminution de nos livraisons à nos partenaires, et donc une diminution de la contribution de solidarité. Il a par conséquent été nécessaire de rechercher des ressources financières supplémentaires. Nous avons sollicité nos soutiens traditionnels et avons recherché de nouveaux donateurs.

Il en résulte, pour le fonctionnement, un accroissement des dons des mécènes privés, 193k euros contre 79k euros en 2022, tandis que les concours publics passent de 587k euros en 2022 à 1 233k euros en 2023. Cette évolution très significative est due à un soutien constant des services de l'Etat. Il est toutefois à craindre que les efforts réalisés ne pourront pas être intégralement reconduits en 2024. Les collectivités locales, pour leur part, restent très minoritaires dans ce soutien. Si la Métropole de Lyon a consenti une aide renforcée en doublant sa subvention qui de 10 K€ est passée à 20 K€, le département du Rhône ne nous apporte aucune aide à ce jour.

Concernant l'investissement, les soutiens se montent à 129 K€. Parmi les mécènes privés, on note la subvention d'investissement de GRDF de 4000 € pour l'achat d'un transpalette à conducteur et de 10 000 € pour le financement d'un véhicule frigorifique de 3,5 tonnes. Le CREDIT MUTUEL participe au financement de notre poids lourd à hauteur de 12 500 €. AMAZON contribue au financement du véhicule frigorifique de 3,5 tonnes par un aide de 12 000 €. L'ENTREPRISE DES POSSIBLES, fidèle soutien, participe également au financement de même véhicule par le versement d'une subvention de 30 000 €.

La Région Auvergne Rhône Alpes est la seule collectivité qui soutient nos investissements. Sa politique s'applique à toutes les Banques alimentaires de la Région. Au terme d'une négociation avec notre association régionale ABAURA, une répartition est faite en fonction des projets de chaque Banque alimentaire. Pour l'année 2023, la Région a participé à hauteur de 21 319 € pour l'acquisition de matériels de manutention et de 39 603 € pour les travaux de rénovation des locaux.

6) Les investissements

Grâce à ces soutiens renforcés, il a été possible de procéder à quelques renouvellements de matériels et d'équipements pour un montant de 77 k€ qui se décomposent de la façon suivante :

- remplacement de la chaudière : 19k€

- mise en conformité des racks existant et installation de capacités de stockage supplémentaires permettant de réduire l'entreposage externe: 22k€

- renouvellement du matériel de manutention de l'entrepôt : 34k€

- équipements du pôle culinaire : 2k€.

Les aides reçues nous ont permis en outre de passer commande d'un camion réfrigéré de 3,5 tonnes qui sera livré à la fin du troisième trimestre 2024 et de remplacer notre poids lourd de 26 tonnes, véhicule qui sera livré au début de l'année 2025.

*
* *

A l'heure du bilan, je tiens à remercier toute l'équipe de la Banque Alimentaire, bénévole et salariée, pour son engagement, son courage, sa volonté de redresser cet outil exceptionnel au service des plus fragiles de nos concitoyens. Nous abordons l'année 2024 avec confiance car les efforts accomplis tout au long de l'année écoulée portent leurs fruits.

Philippe DE MESTER